

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2695)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 288 (Rect)

AMENDEMENT

présenté par

Mme Colombier, M. Jacobelli, M. Giletti, M. Boccaletti, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, M. Amblard, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, Mme Bamana, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Bernhardt, M. Bigot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boulogne, Mme Bouquin, M. Bovet, M. Buisson, M. Casterman, M. Chaumeil, M. Chenu, M. Chudeau, M. Clavet, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fleurian, M. de Lépinau, Mme Dellong Meng, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, M. Dufosset, M. Dussausaye, M. Dutremble, M. Evrard, M. Falcon, M. Florquin, M. Fouquart, M. Frappé, M. Gabarron, Mme Galzy, M. Gery, M. Gillet, M. Christian Girard, M. Golliot, Mme Grangier, Mme Griseti, M. Guibert, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Humbert, Mme Laporte, M. Jolly, Mme Joncour, M. Jordan, Mme Josserand, Mme Joubert, Mme Loir, M. Le Bourgeois, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, M. David Magnier, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, M. Markowsky, M. Lioret, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, Mme Marais-Beuil, M. Marchio, M. Patrice Martin, M. Perez, M. Mauvieux, M. Meizonnet, M. Meurin, Mme Ranc, M. Muller, Mme Mélin, Mme Ménaché, M. Ménagé, Mme Parmentier, M. Odoul, M. Jenft, Mme Lavalette, Mme Lechon, M. Limongi, Mme Martinez, M. Monnier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, M. Rancoule, M. Renault, Mme Rimbert, M. Rivière, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Roy, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, Mme Sicard, M. Emmanuel Taché, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tesson, M. Tivoli, M. Tomatis, M. Tonussi, M. Tribuiani, M. Villedieu, M. Vos et M. Weber

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

Après l’alinéa 80, insérer les deux alinéas suivants :

« Elle prévoit le lancement d’études en vue du renouvellement ou du renforcement des capacités nationales de recueil et d’exploitation du renseignement électromagnétique et des essais et mesures, notamment à travers un second bâtiment ou le remplacement des bâtiments spécialisés existants.

« Ces études intègrent les exigences de résilience, de disponibilité et de protection de ces capacités critiques en cas de conflit de haute intensité. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les capacités de renseignement électromagnétique et d'essais et mesures constituent des actifs stratégiques majeurs pour la France.

Le bâtiment de recherches électromagnétiques « Dupuy-de-Lôme » et le bâtiment d'essais et de mesures « Monge » disposent de capacités uniques en Europe, indispensables à la connaissance de l'environnement stratégique, au suivi des activités adverses et au soutien direct de la dissuasion nucléaire.

Le Monge, en particulier, joue un rôle déterminant dans l'observation des essais balistiques, la surveillance de l'espace et la caractérisation des trajectoires de missiles, au profit du Commandement de l'espace et de la direction générale de l'armement. Il constitue à ce titre un maillon critique de la crédibilité de notre dissuasion.

Or, ces capacités reposent aujourd'hui sur un nombre extrêmement limité de plateformes.

Dans un contexte de durcissement des menaces, marqué par le retour de la conflictualité de haute intensité et la montée des stratégies de déni d'accès, cette situation fait peser un risque majeur de rupture capacitaire en cas d'indisponibilité, d'attrition ou de ciblage de ces moyens.

Les déploiements récents de ces bâtiments dans des zones sensibles, notamment en Atlantique Nord et en Baltique, illustrent à la fois leur utilité opérationnelle croissante et leur exposition potentielle.

Une atteinte à ces capacités aurait des conséquences immédiates sur notre autonomie d'appréciation, notre capacité de renseignement et le fonctionnement même de notre dissuasion.

Dans ce contexte, la résilience de ces moyens ne peut plus reposer sur des capacités uniques et non redondées.

Le présent amendement vise donc à anticiper cette vulnérabilité en lançant des études en vue du renouvellement ou du renforcement de ces capacités critiques, afin de garantir leur pérennité, leur disponibilité et leur survivabilité dans les conflits à venir.